



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Paris, le 10 juillet 2025

Université Sorbonne Paris Nord
À l'attention de Mme Nathalie Charnaux, présidente
99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

Lettre recommandée avec AR accompagnée d'envoi par courriel

Objet : Non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 - Recours amiable

Madame la Présidente,

Avenir de la langue française (ALF), association agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication pour défendre la langue française, attire votre attention sur le non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 par l'Université Sorbonne Paris Nord.

En effet, cette dernière emploie dans les intitulés de certaines formations et dans certaines communications des termes tels que « big data », « marketing » et « sponsoring ».

Ces termes sont des termes anglais qui ont tous des traductions proposées par la Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France, consultables sur France Terme.

La publication de ces traductions au Journal officiel rend leur utilisation obligatoire (*voir pièces jointes n°1 et 3*).

L'emploi des termes anglais constitue donc une infraction au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996.

L'article 11 est ainsi rédigé :

« Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ; » (*voir pièce jointe n°2*).



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Aussi, par la présente, **nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les termes anglais ci-dessus ne soient plus employés par l'université. Cette demande concerne tous vos supports de communication.**

Si notre demande se heurtait à des directives contraires ou contraignantes émanant de vos autorités de tutelle, ou si vous avez des arguments justifiant l'emploi de ces termes malgré leur non-conformité à la loi française, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part précisément dans les délais les plus courts.

Sinon, nous vous saurons gré de nous communiquer, sous deux mois à compter de la date de réception de la présente, votre engagement pour mettre votre établissement à conformité, ainsi que le dispositif que vous envisagez de mettre en place pour répondre aux exigences de la Loi.

A défaut, notre association n'aura d'autre choix que d'engager une procédure contentieuse.

Espérant que le bon sens et le respect de la Loi l'emporteront, et que nous n'aurons pas à saisir le Tribunal administratif, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Dubief

Président



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièces jointes

Pièce n° 1 – Série de liens et images montrant l'emploi des termes anglais tels que « big data », « marketing » et « sponsoring » par l'université Sorbonne Paris Nord (8 exemples)

1.1 <https://odf.univ-spn.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-XB/master-mention-economie-de-l-entreprise-et-des-marches-parcours-big-data-analyse-et-business-intelligence-I7YPR4RP.html>

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

Par diplôme Par domaine Par secteur d'activité Catalogue de cours

Ma sélection Se connecter

Accueil > Offre de formation > Master (LMD) > Master mention Économie de l'entreprise et des marchés parcours Big Data, Analyse et Business Intelligence

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Économie de l'entreprise et des marchés parcours Big Data, Analyse et Business Intelligence

DIPLOME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLE PAR L'ÉTAT

1.2 https://odf.univ-spn.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-XB/master-mention-industries-culturelles-parcours-dynamiques-culturelles-politiques-communication-et-mediation-CP5PEP_515/semestre-1-C5PCMW14/ue-8-conception-et-montagede-projets-culturels-C5PCMUE8/marketing-culturel-C5PCMMC.html

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

Par diplôme Par domaine Par secteur d'activité

Accueil > Offre de formation > Master (LMD)

- > Master mention Industries culturelles parcours Dynamiques Culturelles : politiques,
- > UE 8 Conception et montage de projets culturels > Marketing culturel

Marketing culturel

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,
ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.3 [https://odf.univ-spn.fr/plugins/odf-web/portail_paris13/_content/program-ep6mak2-116-2-5/Master%20mention%20%C3%89conomie%20de%20l%E2%80%99entreprise%20et%20des%20march%C3%A9s%20parcours%20Marketing%20Digital%20\(en%20apprentissage\).pdf](https://odf.univ-spn.fr/plugins/odf-web/portail_paris13/_content/program-ep6mak2-116-2-5/Master%20mention%20%C3%89conomie%20de%20l%E2%80%99entreprise%20et%20des%20march%C3%A9s%20parcours%20Marketing%20Digital%20(en%20apprentissage).pdf)

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Économie de l'entreprise et des marchés parcours Marketing Digital (en apprentissage)

Economie de l'entreprise et des marchés

1.4 https://odf.univ-spn.fr/fr/offre-de-formation/deust-CD/deust-animation-et-gestion-des-activites-physiques-sportives-ou-culturelles-BL4AGAP_17/semestre-2-B2AGAPW2/ue-2-mettre-en-oeuvre-des-projets-de-developpement-B1AGAU2B/marketing-sponsoring-et-commercialisation-B2AGMAR.html



Par diplôme Par domaine Par secteur d'activité Catalogue de cours

♥ Ma sélection

Accueil > Offre de formation > DEUST > DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles > Semestre 2 > UE 2 mettre en oeuvre des projets de développement > Marketing sponsoring et commercialisation

Marketing sponsoring et commercialisation

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82
courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièce n°2 – Article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000030403840

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Article 11

Version en vigueur depuis le 28 mars 2015

Modifié par DÉCRET n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Pièce n° 3 – Définition par la DGLFLF en langue française des termes anglais employés

Big data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/COGE874>

Marketing : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1467>

Sponsoring : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON269>



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièce n° 4 – Parution au Journal officiel de traductions des termes anglais « big data », « marketing » et « sponsoring »

mégadonnées

Journal officiel du 22/08/2014

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Données structurées ou non dont le très grand volume requiert des outils d'analyse adaptés.

Note

On trouve aussi l'expression « données massives ».

Équivalent étranger

big data (en)

mercatique, n.f.

Journal officiel du 28/03/2018

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur.

Équivalent étranger

marketing (en)

parrainage

Journal officiel du 22/09/2000

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

Note

Les opérations de parrainage sont destinées à promouvoir l'image du parraineur et comportent l'indication de son nom ou de sa marque.

Équivalent étranger

sponsoring (en), sponsorship (en)

Source

révision de l'arrêté du 6 janvier 1989

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org